

LE POINT SUR...

## Vos itinéraires de déviation

Plusieurs itinéraires seront fléchés :

- pour les véhicules légers et les poids lourds en desserte locale : passage par l'Ain (Ruffieux, Culoz, Belley, Virignin, Yenne, tunnel du Chat, Le Bourget-du-lac) ;
- pour les poids lourds hors desserte locale et supérieurs à 7,5 tonnes : passage par l'Ain et l'autoroute A43 (Ruffieux, Culoz, Belley, Virignin, La Balme, Saint-Genix-les-Villages, échangeur de Belmont-Tramonet, échangeur de Chambéry) ;
- pour les véhicules légers et poids lourds de moins de 3,80 m de haut : passage par la Haute-Savoie (Ruffieux, Rumilly, Entrelacs, Aix-les-Bains).

L'itinéraire de déviation possible par le Col de la Chambotte et La Biolle (RD 991B) est fortement déconseillé compte tenu du gabarit de la route et des aléas climatiques.

Des concertations sont en cours avec la Communauté d'agglomération Grand Lac pour la mise en œuvre de dispositions spécifiques pour les transports scolaires, le transport à la demande et l'incitation au covoiturage.

### Attention espèces protégées !



Les espèces protégées seront repérées et aucune ne sera détruite.

Des rapaces (Milan Noir) et des chauves-souris nichent dans les falaises. Pour assurer leur protection, des mesures sont prévues pour éviter leur présence dans les zones de travaux et faciliter leur retour à l'issue des travaux. Un chiroptérologue, spécialiste des chauves-souris, sensibilisera les équipes d'intervention et sera présent pendant les travaux.

Par ailleurs, une vigilance particulière sera apportée à la protection des espèces végétales les plus sensibles qui seront repérées sur site au moment des travaux.

Le Conseil départemental s'efforce de réduire la gêne occasionnée par les chantiers et vous remercie de votre compréhension.

Renseignements :  
Maison technique du  
Département des 2 lacs  
tél. 04.79.63.86.00



## INFOS CHANTIER

MAI-JUIN 2022



## BRISON-SAINT-INNOCENT FALAISES DE LA COLOMBIÈRE ET DE LA BAIE DE GRÉSINE (ROUTE DÉPARTEMENTALE 991)

### Démarrage des travaux en septembre 2022

En raison de la multiplication de chutes de pierres et blocs sur cet itinéraire exposé aux risques naturels où circulent en moyenne annuelle 4 500 véhicules par jour, le Département a décidé d'engager un vaste chantier de sécurisation qui s'étalera sur une période de 6 mois, pour vous protéger au quotidien.

**Objectif** : traiter en une seule intervention les secteurs de la Colombière Sud et de la baie de Grésine pour à la fois limiter la durée des travaux et la gêne à l'usager et optimiser le coût.

Cette opération de grande ampleur, de plus de 1,9 million d'euros, va engendrer des contraintes de circulation entre la sortie de Brison-Saint-Innocent au Sud et le hameau de Brison-les-Oliviers au Nord, jusqu'en février 2023.

TERRA PUBLICA - © AdobeStock/Département de la Savoie



SAVOIE

LE DÉPARTEMENT

[www.savoie-route.fr](http://www.savoie-route.fr)

[www.savoie.fr](http://www.savoie.fr)

## ZOOM

# Le chantier : éléments clés

Avec près de 800 m de falaises à sécuriser, sur des hauteurs de 30 à 100 m, les travaux sont particulièrement complexes car réalisés :

- intégralement en falaises,
- en surplomb direct de la route départementale,
- en bordure de lac du Bourget.

Pour votre sécurité et pour le bon déroulement des travaux, vous trouverez ci-dessous les aménagements de circulation prévus sur toute la durée du chantier.

## Calendrier

## Quels travaux ?

## Vos conditions de circulation

<b>Septembre 2022</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Préparation et installation du chantier</li><li>■ Aménagement et sécurisation des accès (Idébroussaillage, cordage)</li></ul>	Circulation normale avec quelques possibles coupures ponctuelles
<b>Octobre à début décembre 2022</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Protection des secteurs de route en encorbellement</li><li>■ Délimitation et préparation des zones abritant des espèces protégées</li><li>■ Purgés manuelles</li><li>■ Minages</li></ul>	Fermeture totale de la RD 991 entre la sortie de Brison-Saint-Innocent au Sud et le hameau de Brison-les-Oliviers au Nord
<b>Décembre 2022 Janvier 2023</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Confortement</li><li>■ Pose des ouvrages de protection : ancrages, filets, grillages, écrans</li></ul>	Fermeture de la route en journée (horaires à confirmer) Circulation sous alternat la nuit
<b>Janvier - Février 2023</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Finitions des confortements et de la pose d'ouvrages de protection</li></ul>	Circulation sous alternat avec de possibles coupures ponctuelles

Calendrier prévisionnel sous réserve des aléas climatiques et de chantier.

## Les ouvrages de protection en chiffres

- 3 200 m linéaires d'ancrages posés
- 435 m linéaires de barrières grillagées
- 100 m linéaires d'écrans pare-blocs
- 10 200 m<sup>2</sup> de grillages plaqués
- 8 900 m<sup>2</sup> d'avaloirs
- 300 m<sup>2</sup> d'emmailotages



Barrière grillagée



Écran